

24/02/2006 – Charente Libre: 'Quand les jongleurs acrobates de Cirq'ulation Locale investissent la CCI' (Céline Aucher)

y s d e c o g n a c

Quand les jongleurs acrobates de «Cirq'ulation locale» investissent la CCI

En résidence à L'Avant-Scène, trois jeunes artistes de la compagnie belge travaillent sur un spectacle qui sera présenté à Coup de Chauffe cette année

Céline AUCHER

Un grand trampoline, une tour, et tout autour des tapis... Dans la grande salle au rez-de-chaussée de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le décor n'est pas habituel. Ni les trois gugusses qui sautent, enchaînent saltos et vrilles tout en se balançant allégrement des quilles qu'ils rattrapent au vol, en pleines galipettes aériennes. Autant le dire tout de suite: Benjamin Eugène, Jokke Vanderlinden et Mickaël Vienot ne sont pas vraiment taillés pour entrer dans le costard des conseillers de la CCI.

Leur profession, c'est artiste. Artiste de cirque de rue. Trois jeunes, dont le plus vieux a 23 ans, à peine sortis de l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles où ils se sont spécialisés en jonglage, trampoline, acrobaties. A peine recrutés par la compagnie belge «Cirq'ulation locale» qui s'était distinguée lors du dernier Coup de Chauffe avec le spectacle «Just another boyband?». A peine accueillis en résidence par L'Avant-Scène pour construire leur premier spectacle professionnel «Trampoline Mission 3» qui sera également présenté au festival de arts de la rue en septembre prochain. «C'est du passing massues sur trampo», glisse Jokke Vanderlinden. Quoi t'est-ce que? «On se passe des quilles sur un trampoline», rigole Benjamin Eugène.

Présentation publique le 17 mars

Ça fait près de deux mois que les trois nouveaux de l'équipe de «Cirq'ulation locale» travaillent sur la création. Entre Cognac et Neerpelt en Belgique. Mais plutôt que d'investir le théâtre cognaçais, les artistes ont été aiguillés vers un lieu vierge de toute résidence. Une histoire de contrainte technique transformée en atout. «Le plafond était trop bas au. Il nous faut au moins huit mètres de hauteur, explique Mickaël Vienot. Mais pour nous, ça a du bon d'être ici dans un



Benjamin Eugène, Jokke Vanderlinden et Mickaël Vienot (de haut en bas) avant le grand saut sur le trampoline - photo C. A.

espace où on est confronté au regard de personnes extérieures.»

Au-dessus, quelques têtes semblent acquiescer. Intriguées, elles plongent leur regard dans la fosse, en attente de la prochaine acrobatie. Démarrée le 15 février dernier, la résidence devait se terminer à la fin du mois. Mais il faut croire que les acrobates-jongleurs se plaisent dans cet environnement. Pour les salariés de la CCI, le spectacle en action ne s'achèvera finalement que le 18 mars. Et se clôturera même par une présentation publique qui devrait avoir lieu le vendredi 17 mars en fin

de journée, à la sortie des bureaux. Une première ébauche qui sera ouverte à une cinquantaine de personnes. «Montrer son travail en cours de route au public permet de voir ce qui marche ou pas, et d'en prendre compte», indique Benjamin Eugène. «Jusqu'à présent, on a fait du travail de recherche, explorant un tas de techniques et d'enchaînements différents sans chercher à être vraiment cohérents, ajoute Mickaël Vienot. On va commencer à construire réellement le spectacle début mars.» Objectif de la mission: être prêt pour la première fixée à Neerpelt le 28 avril.